



Souscription compte à terme

Par lacota

Bonjour

Je dispose depuis 2007 d'une assurance vie souscrite en commun avec mon épouse .Ce contrat ne rapportant presque plus rien depuis des années, nous avons décidé d'en prélever une certaine somme pour l'investir dans un contrat à terme plus rémunérateur.

Ma banque m'a proposé qu'un seul contrat avec engagement de 5 ans -au taux de rendement de 3% et apport de 20.000 euros en argent frais?

J'ai demandé la signification de ce terme et la conseillère quelque peu embarrassée m'a indiqué qu'en fait l'argent ne pouvait pas provenir d'un autre support? et que la souscription du contrat doit être soumise à l'approbation de la directrice de l'agence mais aussi d'un échelon supérieur au niveau de la direction .

Je n'ai pas eu les conditions générales et particulières de ce contrat , mais cette clause non seulement me semble litigieuse mais aussi affligeante car cet argent nous l'avons épargné au fil du temps.

Pouvez vous me dire quels sont mes droits. En vous remerciant

Cordialement

Par Henriri

Hello !

Vous devez impérativement vous procurer les conditions générales et particulières "écrites" de votre contrat pour pouvoir le cas échéant réagir valablement à ce qu'on vous "dit"...

A+

Par ESP

Bienvenue

Le meilleur moyen de contourner les freins mis en place par votre établissement financier est de faire votre compte à terme ailleurs.

L'autre solution actuellement, pour profiter de la hausse des taux "courts" est le choisir un bon OPC monétaire.

Regardez finement sur le site de votre banque... ou ailleurs...

Par yapasdequoi

Bonjour,

Chaque banque a ses propres critères et peut refuser le "sur mesure". A vous de faire jouer la concurrence.

Par lacota

Bonjour et merci de vos conseils

l'argent ayant été déposé sur la compte courant suis je obligé de souscrire à ce contrat où comme vous le dites chercher ailleurs ?

Cordialemnt

Par yapasdequoi

Personne ne vous oblige à rien. C'est vous qui décidez.

La provenance de l'argent est forcément connu de la banque et un désinvestissement est toujours vu d'un mauvais oeil.